

AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 26 FÉVRIER

GRATUITÉ – JOUR DE LA TERRE – 22 AVRIL 2026

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant la gratuité du transport en commun pour le Jour de la Terre prévue à sa résolution 021-26 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 février 2026.

Le transport en commun sera gratuit toute la journée du 22 avril 2026, sur l'ensemble des circuits pour les services de transport urbain et adapté.

Le 26 février 2026

La Secrétaire
Vicky Martineau

